

Compte rendu du conseil de l'école élémentaire du Centre le 09/06/15 à 18h15

Présents

Madame PINAULDT, Maire-Adjoint chargée des Affaires Scolaires

Monsieur PORTEIX, Conseiller municipal délégué à la vie de quartier

Madame CACHERA, Directrice de l'école

Mesdames ASSAL, BERTHO, BRACHET, COMBE, CORNU, DESSART, FLEURET, KHAVAND, MAURAS, PATAY, QUEMIN, SALANOUBAT, THORIN, ZYANI, DAUBA, ROULIER, SEUROT, DESSART, PHILLIPS – Enseignantes

Madame FOURHALI, Référente périscolaire

Mesdames SALHORGNE et FELLOUSSI et Monsieur MAUDUIT- Parents d'élèves FCPE

Mesdames FERRAND, MAYRAN, ARGILLIER, DANSOKO et Monsieur GABBAY- Parents d'élèves PEEP

Absents excusés :

Madame AUSSIBEL, Inspectrice de l'Éducation nationale de la 13ème circonscription

Mmes MANCINI, BOUTET et MERCIEUX-Parents d'élèves

Monsieur TESSIER-Educateur des activités physiques et sportives

Secrétaire de séance : Madame ARGILLIER

1. Bilan de l'année 2014/2015

- Mise en place des rythmes scolaires

Constat général : l'après-midi est assez courte en temps scolaire mais les enfants sont malgré tout fatigués par l'allongement du temps périscolaire.

Un bilan est fait par Mme MAYRAN du questionnaire envoyé aux parents ; les réponses à ce questionnaire montrent une majorité de parents satisfaits de l'organisation de cette année.

A partir de l'année prochaine, Madame FOURHALI sera référente des temps de midi et de fin de journée et responsable du centre de loisir Gounod.

- Liaison des temps scolaire et périscolaire

Le temps du midi est très long ; l'organisation est à améliorer. A 13h20, les enfants sont très énervés. Il faut prévoir un temps de retour au calme. De 12h30 à 13h30, il y a la mise à disposition du gymnase pour un temps de relaxation pour un petit groupe d'enfants. Le problème d'absentéisme des animateurs sur le temps du midi est fréquent (absence de 4 animateurs assez régulièrement). Madame PINAULDT dit qu'un effort est fait sur le recrutement avec la constitution d'un noyau dur d'animateurs surtout pour le soir ; pour le midi, cela est plus difficile.

Le travail est à poursuivre auprès des animateurs au niveau du comportement et du niveau du langage qui doit être correct. Les actions entreprises commencent à porter leur fruit, mais c'est un travail à long terme, il y en a encore beaucoup à faire. Mesdames FOURHALI et DIFALLAH sont venues l'une puis l'autre aux réunions du Comité des enfants, ce qui était intéressant. Les questions soulevées au cours des réunions de Comité concernent la gestion de la cour, les conflits entre enfants et la restauration.

Mme FERRAND souhaite que les enfants soient mieux informés pour leurs ateliers du midi car certains oublient souvent.

Compte-rendu de Mme PINAULDT concernant la dernière réunion sur l'organisation périscolaire :

Les horaires ne changent pas mais de 16h15 à 17h les accueils en études et Centre de loisirs seront fusionnés : l'enfant ira à l'étude et s'il a fini son travail, il pourra être pris en charge par un animateur pour des jeux calmes, si l'organisation le permet. Il y a en moyenne 9 études par jour, peut-être 10 l'année prochaine. Un essai a été fait avec un animateur sur le temps d'étude en doublure avec un enseignant ; l'animateur aide en tant que répétiteur (non sur le plan pédagogique) et peut accompagner les enfants pour jeu de société, par exemple. Il est important que cette personne soit calme et discrète.

De 17h15 à 18h00, les enfants seront en ateliers pris en charge par des intervenants extérieurs ou l'équipe d'animation (avec 8 animateurs). Les ateliers changeront chaque trimestre ; un enfant pourra toujours bénéficier de 2 ateliers avec intervenants par semaine.

Le mercredi : la sortie sera échelonnée de 12h00 à 12h30 et non plus à partir de 11h30.

- Assises locales concernant les valeurs de la République

Réunion de réflexion qui a eu lieu le 2 avril 2015 en partenariat avec les parents d'élèves, les collectivités locales et le monde associatif. Dans le cadre de cette démarche concertée qui doit se prolonger, il pourrait être intéressant de proposer un conseil municipal des jeunes avec des enfants de l'école élémentaire.

2. La rentrée 2015

- Les prévisions d'effectifs et la constitution provisoire des classes

374 élèves sur 14 classes avec 3CP, 3 CE1, 2 CE2, 1 CE2/ CM1, 2 CM1, 3 CM2. Cette structure provisoire pourra être remaniée à la rentrée en fonction des inscriptions.

- Les postes d'enseignants

Départ de Mmes DAUBA, ASSAL, BERTHO, ROULIER, KHAVAND, nommées cette année à titre provisoire ; et de Mmes SEUROT et FLEURET. Nous regrettons leur départ et leur souhaitons tout le meilleur dans leurs futures écoles.

4 enseignantes sont nommées à titre définitif sur l'école pour la rentrée 2015.

- Le budget de fonctionnement annuel

La dotation municipale annuelle est de 27 €/enfant. Cette année, le budget exceptionnel de renouvellement des manuels scolaires (12 €/enfant) est supprimé. Le budget de 3100 € attribué par la Caisse des écoles pour les livres scolaires est maintenu.

Les tarifs de papeterie sont en augmentation, Mme CACHERA informe qu'il faudra être vigilant.

- Modifications dans l'attribution des moyens de fonctionnement municipaux

Il n'y aura plus de ramassage scolaire à la rentrée prochaine. Madame PINAULDT propose qu'une garderie gratuite puisse être organisée à l'école maternelle PASTEUR pour les familles dont un enfant serait en maternelle à Pasteur et un autre en élémentaire au Centre. De même, la mairie pourrait faciliter la mise en place par les familles d'un pédibus. Le bus Clodoald a un circuit bien référencé et il n'est pas envisagé par la mairie de le faire dévier de son circuit.

Concernant les sorties scolaires, l'attribution de cars aux écoles passe de 3 à 2 cars par an et par classe.

Remarque de Mme MAYRAN à propos du problème de retard d'un car allant rechercher une classe à Versailles, suite à un problème de communication. Mme PINAULDT informe que le contrat avec la RATP ne sera pas renouvelé et que ce type de problème ne se produira plus. Il y a 3 cars de la ville de Saint-Cloud.

3. Les nouveaux programmes pour le cycle 2 et le cycle 3 et le projet d'école

La réforme des programmes sera mise en place pour la rentrée 2016 ; les projets sont actuellement en phase de consultation.

- **Les cycles**

Le cycle 1 ira jusqu'à la grande section de maternelle ; le cycle2, du CP au CE2 inclus ; le cycle 3 du CM1 à la 6^{ème} comprise avec une liaison renforcée par le Comité école/collège.

- **Le projet d'école à venir**

Un projet d'école sur 3 ans est à présenter au 1er conseil d'école de l'année 2015.2016, en cohérence avec la spécificité de l'école et des orientations ministérielles. Il doit comporter 2 voire 3 axes prioritaires de travail. Un axe prioritaire concernera la méthodologie : « apprendre à apprendre » avec des moyens adaptés aux âges des élèves ; un second concernera la citoyenneté et « le vivre ensemble ». Les modalités restent à travailler.

4. L'équipement informatique de l'école

Le numérique s'impose dans les prochains programmes de l'Education nationale et la circulaire de rentrée ; les écoles sont dépendantes des équipements en place. A l'école, la connexion internet n'est pas stable. L'utilisation du matériel informatique est difficile (17 postes dans une salle unique pour un besoin sur 14 classes, les écrans qui se bloquent,...). Une amélioration serait possible grâce à la fibre qui nécessite un câblage de la rue des Ecoles. Le B2i ne peut donc pas être validé dans sa version complète. Il y aurait aussi besoin d'un poste informatique pour les enseignants ainsi que des postes classes ou tablettes pour les élèves.

Des TNI (tableaux numériques interactifs) vont être installés avec internet pour la rentrée scolaire dans 3 des classes.

5. Partenariats scolaires

- EPS : le travail avec Monsieur TESSIER est très apprécié par les enseignantes et les élèves. Les rencontres sportives de cette année se sont déroulées dans de bonnes conditions.

- MUSIQUE : il est prévu une réduction du temps des intervenants dans les écoles. Il n'y aura plus d'intervenants municipaux musique pour les grandes sections de maternelle. Les écoles élémentaires auront une dotation horaire réduite, la nouvelle organisation se décidera en début d'année scolaire.

- CULTUREL : le partenariat avec le musée des Avelines et le cinéma des 3 Pierrots est important pour notre école, les propositions sont toujours de qualité.

- PROJETS : les subventions de la Caisse des Ecoles pour soutenir les projets des enseignants seront reconduites.

- CLASSES EXTERNEES : l'information sur les séjours proposés en 2015.2016 est attendue. Mme DESSART cherche un binôme pour organiser un séjour avec ses futurs élèves.

6. Locaux et sécurité

- **Etat des locaux : état des lieux et entretien**

L'école est vétuste. Il y a du plâtre qui tombe, des peintures qui se boursouflent et s'écaillent. Les rideaux des classes sont sales et poussiéreux. Les investissements ont été gelés mais Monsieur BERDOATI a informé que l'école serait restaurée sur le budget 2016. Les sanitaires des CP vont être refaits cet été. Il est indispensable que les verrous des toilettes enfants de l'annexe soient remis avec du matériel adapté et sécurisé, comme ceux de la restauration.

- **L'installation dans cour de l'école de bâtiments provisoires pour le chantier de l'hôpital**

La décision a été prise très rapidement par la mairie, ce qui a provoqué des inquiétudes quant à la sécurité des élèves. Une réunion sur le terrain avec les services municipaux concernés a permis de s'assurer que les mesures prises garantissaient le bon fonctionnement de l'école.

- **Le réaménagement de la rue des écoles, la sécurité et le stationnement**

Des barrières de sécurité vont être installées pour protéger la sortie d'école après le réaménagement de la rue. Un marquage au sol va indiquer que le cycliste a le droit de prendre la rue des écoles en contre-sens (contre-sens cyclable).

Les enseignantes se plaignent de la grande difficulté qu'elles rencontrent pour se garer à proximité de l'école (parfois attente de 30 à 40 minutes pour trouver une place de stationnement). Elles demandent un tarif d'abonnement résident sur les 2 zones. Madame PINAULDT répond que ce type d'abonnement n'existe pas et qu'il n'est pas prévu d'en instaurer un.

- **Les exercices annuels de sécurité**

Les nouvelles portes installées à l'entrée de l'école, à l'entrée de la cour, l'entrée de la restauration et du bâtiment annexe dysfonctionnent du fait du déplacement des battants ; cela pose un problème de sécurité car, à plusieurs reprises, elles se sont bloquées. Le dernier exercice de sécurité (évacuation alerte incendie) sera fait après que les portes soient réparées.

Mme MAYRAN fait un rappel à propos des cours de secourisme qui ont été, cette année encore, organisés pour les CM2. Ils ont été intégralement financés par la PEEP et ont rencontré un vif succès auprès des enfants et des enseignantes.

7. La fête de fin d'année

- **Organisation générale**

La fête de fin d'année est maintenue, les contraintes (électriciens, extincteurs...) ayant été levées par la mairie pour permettre son déroulement ; horaires de 18h30 à 21h00.

La difficulté à mobiliser suffisamment de parents pour l'organisation est de plus en plus forte. Toute l'organisation repose sur très peu de parents qui s'investissent énormément. Il est proposé à Mme CACHERA d'informer les parents que la kermesse ne pourra pas être maintenue sans une mobilisation plus active de leur part l'année prochaine. La restauration sera prise en charge par les parents.

- **Surveillance plan Vigipirate**

Pour l'entrée à l'école, Il est convenu de la présentation d'un carton nominatif sur lequel sera inscrit le nom des parents et des grands-parents. Dans le cas d'accompagnement par une nourrice, le nom de la personne devra être ajouté sur le carton. L'objectif premier est d'empêcher les enfants et les adolescents (anciens élèves) de rentrer sans les parents. Des parents se sont inscrits pour assurer la surveillance à l'entrée par roulement avec Mme DESSART.

8. La coopérative scolaire

Toutes les sorties et le matériel EPS, arts plastiques, bibliothèque et les projets sont financés par la coopérative scolaire. Chaque classe dispose, en plus, d'un budget d'environ 30 €/enfants/an. Les comptes sont à la disposition des représentants de parents. Le crédit en fin d'année devrait être de 8000 € environ.

Clôture du conseil à 20h20.